

Questions orales

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURESURSS—LA DESTRUCTION DE L'AVION CORÉEN—LA
DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, en l'absence du premier ministre qui, je crois, ne sera pas à la Chambre avant la semaine prochaine, je voudrais adresser ma question au premier ministre suppléant.

Une voix: Où est Mulroney?

Une voix: On veut Joe.

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît!

M. Stevens: Madame le Président, comme les députés du gouvernement le savent, le chef de l'opposition assiste aux funérailles d'une personne qui a bien servi le Canada pendant de nombreuses années . . .

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Cela sort du cadre de la période des questions. Le député n'a pas à répondre à ces interjections.

M. Stevens: Merci, madame le Président. Ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le 12 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a cité à la Chambre notre ambassadeur aux Nations Unies qui avait dit, parlant de la tragédie du KAL 007, comme on peut le lire à la page 27025 du Hansard:

La destruction délibérée, en plein vol, de cet avion civil transportant des passagers, avion non armé et facilement identifiable, par un avion de combat soviétique sophistiqué, peu importe où elle s'est produite, est un meurtre pur et simple.

● (1450)

Le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le premier ministre faisait état de la position actuelle du gouvernement lorsqu'il disait à Sault-Sainte-Marie, dimanche, que ce même incident . . .

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Deux citations dans une même question, c'est abusif. Il est certainement possible de poser une simple question et la Chambre n'a pas besoin qu'on lui rappelle toutes ces citations.

M. Nielsen: Une simple réponse.

M. Stevens: Merci, madame le Président. Le premier ministre exprimait-il la position actuelle du gouvernement lorsqu'il disait, dimanche, que l'avion KAL 007 avait été abattu par accident?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je ne suis pas au courant de ces déclarations, mais j'en parlerai au premier ministre. Je suis certain qu'il pourra répondre à la question

lorsqu'il rentrera de New York, où il assiste à une assemblée des Nations Unies. Bien entendu, je tiens à souligner que le chef de l'opposition connaît une excellente semaine à la Chambre, puisqu'il n'a pas encore ouvert la bouche. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Madame le Président, au moins le premier ministre suppléant a conclu ses remarques par une phrase avec laquelle nous sommes tous d'accord: il n'a rien à dire.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, si le premier ministre suppléant refuse de commenter la remarque regrettable du premier ministre, peut-il dire à la Chambre quelle est effectivement la position du gouvernement au sujet de l'attaque lancée contre un appareil coréen? Est-ce un accident ou un meurtre délibéré?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, la position du gouvernement sur la question est bien connue. Le Canada a été le premier pays à réagir. Il a été le premier pays à imposer des sanctions. A mon avis, la politique gouvernementale au sujet de cet incident est bien connue au Canada et à l'étranger.

M. Stevens: Quelle est-elle?

M. Chrétien: Nous avons pris de nombreuses initiatives. Je suis persuadé que nous pouvons tous lire la déclaration faite par le premier ministre à la Chambre ou ailleurs, mais la situation n'a pas changé. Le gouvernement a été le premier à condamner l'intervention soviétique et à prendre des mesures pour s'assurer qu'une indemnité satisfaisante sera versée aux familles des victimes canadiennes. Je n'ai pas encore pris connaissance des deux déclarations dont a parlé le député. Je les lirai, après quoi je serai en mesure de donner mon avis.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX PUBLICS

L'AÉROPORT DE MIRABEL—L'EXPROPRIATION DE TERRES

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Il y a quelque temps, j'ai remis un communiqué de presse d'un quotidien de Montréal lequel signalait qu'en 1970 le gouvernement avait demandé à ses experts d'effectuer une étude sur l'expropriation de terres relativement à l'aéroport de Mirabel. Au sujet de ce document qui condamne évidemment et reconnaît l'erreur monumentale du gouvernement d'avoir exproprié un si grand nombre de terres, est-ce que le ministre serait en mesure de confirmer l'authenticité de ce document aujourd'hui?